

Commune de Arc-en-Barrois

date de dépôt : 10 juin 2020

date d'affichage d'avis de dépôt : 10/06/2020

demandeur : SCI THOUVENIN CIE, représenté  
par Monsieur THOUVENIN Luc

pour : modification d'ouvertures et création  
d'une terrasse

adresse terrain : 12 RUE Pierre Labelle, à Arc-  
en-Barrois (52210)

Exemplaire à retourner à l'Unité Territoriale Sud

**ARRÊTÉ**  
**accordant un permis de construire**  
**au nom de la commune de Arc-en-Barrois**

**Le maire de Arc-en-Barrois**

Vu la demande de permis de construire modificatif pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 10 juin 2020 par SCI THOUVENIN CIE, représenté par THOUVENIN Luc demeurant 14 RUE Saint Jacques, Arc-en-Barrois (52210) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour modification d'ouvertures et création d'une terrasse ;
- sur un terrain situé 12 RUE Pierre Labelle, à Arc-en-Barrois (52210) ;
- pour une surface de plancher créée de 109m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 09 juillet 2020;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10/07/07 ; (zone AU)

Vu le permis initial n° 05201720S0001 accordé le 27/04/2020 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

**Le permis MODIFICATIF est ACCORDÉ.**

Fait à Arc en Barrois, le 23/07/2020  
Le maire,

Le Maire  
**Philippe FREQUELIN**



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.